

Introduction

Toutes les races que nous connaissons aujourd'hui ont été, à un moment ou à un autre de leur histoire, croisées avec d'autres races. La plupart des races bovines françaises ont été croisées avec une race anglaise, la Durham au début de XIXème siècle jusqu'à la création des livres génétiques qui ont défini les standards de race.

En France, il y avait traditionnellement une race par région jusqu'aux années 60. A ce moment là, la demande d'augmentation de la productivité a fait émerger de nouvelles races plus productives comme la Frisonne et condamné d'autres comme la race Bordelaise.

Aujourd'hui les races rustiques se régénèrent peu à peu après cette période noire. Les races plus productives, qui ont émergé puis rudement concurrencé ces races rustiques dont certaines ont perdu le combat et disparu, commencent à avoir des problèmes de consanguinité. Ceci fait partie du regain d'intérêts pour les races rustiques.

Localement connue pour son fromage et traditionnellement présente dans le massif vosgien dont elle porte le nom, la Vosgienne est une race rustique qui permet la valorisation des fourrages grossiers présents sur les « hautes chaumes » du massif. Cependant, cette race a failli disparaître mais bien qu'affaiblie, elle a résisté à de nombreuses attaques pour être en bonne santé aujourd'hui. L'histoire de cette vache rime avec celle du Munster.

Avant le XVI^{ème} siècle : les débuts de la race (sources 1 et 2 : IE et CA 68)

Les premiers écrits parlant des origines de la race Vosgienne remontent au XVII^{ème} siècle, cependant les origines de cette race font l'objet de plusieurs hypothèses. Toutes ces hypothèses attribuent une implantation très ancienne au massif.

Certaines hypothèses sont émises sur l'origine de cette race à cause des similitudes de robe mais la panachure autosomale dominante "à flancs colorés" que l'on trouve à l'état homozygote dans la race Vosgienne associée à la couleur noire mais aussi parfois au gène récessif rouge est une des panachures les plus répandues dans l'espèce bovine. Rien qu'en Europe plus d'une vingtaine de races la possèdent ou l'ont possédée.

D'autres encore font remonter l'origine de la race aux VI^{ème} et VII^{ème} siècles au moment des immigrations allemaniques ou comme M. Zundel déclarent que cette race est autochtone et qu'elle a une origine commune avec la race bretonne. Son opinion est basée sur la conformation générale des animaux et notamment sur la forme de sa tête. L'existence millénaire de ce bétail dans le pays expliquerait, selon lui, son adaptation incomparable et sa survie malgré des conditions difficiles.

Selon Sanson (1884), la race Vosgienne serait issue d'un croisement entre des animaux de races des Pays-Bas et des Alpes, ce qui ne serait pas contradictoire avec la position géographique de son territoire.

D'autres auteurs, comme Cornevin, prétend qu'elle descendrait de la fribourgeoise, dont la taille se serait réduite pour s'adapter à un milieu moins nourricier. Lydtin insiste sur la particularité de son pelage qui ne se rencontre jamais chez la fribourgeoise, notamment les mouchetures noires disséminées dans les parties blanches de la robe. Cet auteur pense que cette race est d'origine bavaroise : Une de ces hypothèses est l'arrivée de vaches de pays scandinaves. C'est en effet lors de la guerre de 30 ans que les premiers spécimens originaires des pays scandinaves sont venus rejoindre le massif vosgien, amenés par les soldats suédois dans la vallée de la Bruche. Elle a trouvé un terroir semblable à la Scandinavie et s'est naturellement adaptée au massif granitique et au climat des Vosges. Cette race a colonisé progressivement l'ensemble du Massif et s'est parfaitement adaptée aux difficiles conditions pédologiques et agro-climatiques de cette région dont elle porte le nom.

L'hypothèse la plus probable est la parenté de la race Vosgienne avec le bétail de type jurassique qui entoure sa région d'origine au sud et à l'est ou encore une parenté avec un bétail des Alpes, ou même les deux à la fois.

Le XVI^{ème} siècle : la vache des Ducs de Lorraine

Avant le XVI^{ème} siècle, les populations de la montagne voulaient toutes faire paître leurs vaches sur les Hautes Chaumes. Cette compétition entre 2 versants a abouti à des titres et privilèges pour l'accès aux Hautes Chaumes. Ceux-ci ont été mis en place par le fisc contre le paiement d'une redevance : moitié en argent, moitié en fromages. Ces redevances devaient être versées au duc de Lorraine ou aux Dames du Chapitre de Remiremont.

Le bétail des Vosges alsaciennes acquit, du fait de la transhumance, une supériorité sur celui de l'autre versant qui était gardé à l'étable toute l'année. Grâce à cette supériorité, les vaches des Chaumes étaient réputées dans toute la Lorraine. Les Ducs de cette époque consacrèrent des sommes importantes pour en acquérir. Ils faisaient venir des Vosgiennes de Munster pour garnir leurs « ménageries » des environs de Nancy.

L'influence du pâturage n'est pas la seule raison de l'amélioration de ces animaux : en 1580, au moment de la prise à bail du « Grand Pâturage », des habitants de Gérardmer achetèrent des vaches laitières en Suisse, ils ont été suivis par d'autres en 1608 et 1636. Il y a lieu de penser que ces animaux ont été croisés avec la race locale, ce qui expliquerait les caractères qu'avaient certains bovins de la vallée de Munster, notamment leur silhouette à profil convexe.

Le XVII^{ème} siècle : premières difficultés pour la race

Après les ravages de la guerre de Trente Ans, des Fribourgeoises et des Simmental furent appelées en renforts afin de reconstituer le cheptel vosgien. Ces races mirent à mal l'unité de la race Vosgienne dans le massif. Les croisements effectués aboutirent dans certains cas à une dégénérescence de la race.

Le XIX^{ème} siècle : entre renaissance et abandon

La renaissance de cette race a eu lieu à partir de 1830 grâce aux efforts d'un éleveur spinalien (M. Evon), soutenu par de nombreux vétérinaires. Cet éleveur se battit contre les importations d'animaux d'origine suisse en montrant la dégénérescence de la race. Trois vétérinaires : messieurs Hubert Mathieu, Levesque et Lapicque condamnèrent la pratique du croisement et s'employèrent au maintien et à l'amélioration de la race Vosgienne par la sélection. Cette renaissance aboutit à la définition d'un standard de race en 1863. A partir de 1864, la Vosgienne fut présentée officiellement dans les concours régionaux.

Le mouvement améliorateur de la race Vosgienne a débuté en Alsace grâce à une loi de 1878 de réglementation de l'élevage en Alsace, qui punissait (d'une amende de 1 à 100 mark) tout propriétaire qui ferait saillir des vaches par un taureau autre que ceux ayant été approuvés

par une commission officielle composée de 2 membres nommés par le Ministre, et du vétérinaire d'arrondissement. Ces commissions réclamaient des animaux de caractère et de conformation convenables, mais elles exigeaient en plus qu'ils appartiennent à la race convenant le mieux à la région (tachetée pour la Plaine vosgienne et Vosgienne pour la Montagne). Cette loi était encore en vigueur en 1930.

Cette pratique assurait la sélection des mâles et empêchait les croisements entre races. Elle a donné des résultats satisfaisants pour l'époque en Alsace puisque la qualité du bétail alsacien était généralement supérieure à celle des animaux du versant lorrain.

Côté alsacien, une autre initiative a permis d'améliorer la race : l'instauration de taureaux communaux car le nombre de taureaux était insuffisant dans certaines communes et plus généralement en Alsace. Cette mesure a permis de maintenir les taureaux en nombre convenable, mais aussi en bon état car leurs conditions d'entretien étaient réglementées.

Cependant, malgré ces initiatives, l'abandon du bétail vosgien se continua progressivement, en commençant par les Hautes Vosges.

Dans la Vôge et les régions de moyenne altitude, les agriculteurs ne faisaient pas de fromage mais de la culture et élevaient des Vosgiennes pour la viande. Cependant, à la fin du XIX^{ème} siècle, ils purent élever des animaux comtois, plus gros, grâce aux progrès effectués au niveau de la fertilisation les fourrages étaient plus abondants. Ils abandonnèrent d'autant plus vite les Vosgiennes que celles qui existaient dans la région étaient parmi les plus petites de la race.

Le XXème siècle : succession de coups durs pour la Vosgienne.

De 1900 à 1914 : période phare de la race

Dès le début du 20^{ème} siècle, la Vosgienne connut son apogée avec un effectif proche de 125 000 têtes en 1914, peuplant ainsi la majeure partie du Massif vosgien, voire même au-delà. Cette situation est due au renchérissement du bétail ce qui rendit les échanges d'animaux très onéreux. Les éleveurs se remirent alors à faire des Vosgiennes avec les mêmes pratiques qu'au siècle précédent car l'emploi de l'engrais était encore très restreint dans cette zone. Pour ceci, les éleveurs durent chercher l'ancien bétail en Alsace ou dans certaines zones reculées de la montagne vosgienne afin de pouvoir l'exploiter selon des procédés traditionnels.

Entre 1898 et 1920, cette pratique a été fortement encouragée dans la partie lorraine. Dans la partie alsacienne, dès 1878, les pouvoirs publics combattirent l'importation de sujets étrangers grâce à une loi qui organisait la surveillance des reproducteurs mâles.

Cette race était appréciée par les éleveurs pour sa robustesse, sa résistance aux intempéries, sa capacité à stopper sa croissance quand la nourriture ne répond pas à ses exigences, des particularités qui en faisaient une race particulièrement bien adaptée aux rudes conditions

des Hautes Vosges. Bonne laitière, elle supportait d'être attelée et était recherchée pour sa résistance et la sûreté de son pied.

En Alsace, le syndicat de Kienthal (Vallée de Munster) a été le premier syndicat d'élevage pour la race Vosgienne, fondé, en 1912, aussitôt suivi par celui de Saint Amarin en 1913.

Dans les Vosges, le premier syndicat de la race a été fondé en 1913. Ces syndicats étaient la base d'une Fédération départementale financée par les pouvoirs publics. Ce financement devait permettre le développement rapide des associations placées sous son contrôle quand survint la 1^{ère} Guerre Mondiale en 1914.

Première guerre mondiale, premier coup dur

Les micissitudes des deux conflits mondiaux ont eu pour conséquences une perte importante du cheptel liée aux réquisitions ordonnées par l'occupant pour participer à "l'effort de guerre".

Avant 1914, les sujets Vosgiens des hautes vallées du massif s'étaient maintenus les plus purs possibles du fait de l'isolement des fermes.

La Grande Guerre lui causa un très gros préjudice, d'autant qu'on se battit durant 4 années dans sa zone d'élevage. Cette zone se trouvait des deux côtés du front. Dans certains arrondissements lorrains la Vosgienne avait presque disparu. Du côté alsacien, les bovins vosgiens furent réquisitionnés par les troupes allemandes. Cependant, M. Zündel, vétérinaire supérieur d'Alsace-Lorraine est intervenu pour que les allemands épargnent les sujets de valeur. C'est grâce à lui et aux habitants qui cachèrent leurs bêtes que le cheptel se reconstitua après la guerre.

En 1922, après la reconstitution des organisations économiques les plus urgentes, l'élan syndical (Syndicats d'élevage) reprit avec une nouvelle ardeur des deux côtés des Vosges et de nombreux nouveaux syndicats s'organisèrent.

Dans le but d'encourager les syndicats d'élevage, l'Office régional de l'Est a décidé, en 1926, d'organiser des concours itinérants entre les associations existant dans tous les départements intéressés.

Les années 1930, la Vosgienne panse ses plaies

Le livre généalogique de la race a été ouvert en 1928. Au départ, les livres généalogiques ne prenaient en compte qu'une couleur de robe, pie noire pour la Vosgienne. Le Herd-Book de la race Vosgienne constituait une organisation autonome. Il existait 3 registres d'inscription différents :

- Le Livre généalogique : les animaux y étaient inscrits après examen, en tenant compte de la pureté de la race, de la conformation et de l'ascendance.

- Le Livre du jeune bétail : inscription de tous les jeunes nés de parents inscrits au Livre généalogique
- Le Livre d'élite pour la production de lait : y étaient inscrits les animaux déjà inscrits dans le Livre généalogique qui témoignaient, après épreuve, d'aptitudes particulièrement remarquables.

La Vosgienne qui jouit d'une tradition laitière s'est très tôt orientée vers la production de lait.

Jusqu'en 1930, cette race n'avait subi aucune amélioration génétique (Source n La race bovine vosgienne).

En 1930, dans chaque microrégion de la montagne vosgienne, il existait un type différent de vaches Vosgiennes, c'est-à-dire que la robe, le tempérament et leurs formes brévilignes étaient identiques mais que la taille et la conformation étaient différentes.

Dans ces régions, la qualité et la productivité de la Vosgienne étaient inégales : dans certaines vallées Vosgiennes on trouvait des modèles épais et trapus avec une meilleure production laitière que les sujets « petits, étriqués, plats, décharnés, à dos tranchant, à hanches très étroites et à fesses pointues » qui avaient fait déconsidérer la race vosgienne 40 ans auparavant et l'ont fait abandonner dans certaines parties du massif vosgien.

En 1930, la plupart des animaux de race Vosgienne, considérés comme improductifs avaient été éliminés, alors qu'aucune amélioration génétique n'avait été faite sur les animaux restants. Une « rénovation » de la race Vosgienne a eu lieu dans les années 1930 en vue de réimplanter et transformer cette race.

Dans les années 1930, la tendance était au retour de la race Vosgienne dans plusieurs contrées des Hautes Vosges.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, coup fatal pour la Vosgienne

Les nombreuses décisions faisant suite à la reconstruction du pays vont faire disparaître une grande partie de cette race puisque l'administration décide dans un souci de simplification des schémas d'élevage de rayer du catalogue officiel des races françaises. Le Ministère de l'Agriculture français commence à se préoccuper du nombre jugé trop élevé de races en France. La « politique Quittet » se met en place après la 2^{ème} Guerre Mondiale en 1947 et s'est traduite par des mesures contraignantes à l'égard de races considérées comme sans intérêt, comme l'interdiction de présentation dans les concours, l'interdiction d'insémination artificielle en race pure, suppression des subventions...). Ce choix a malheureusement eu pour conséquences de priver la Vosgienne des progrès d'une nouvelle technologie en matière de reproduction, à savoir, l'insémination artificielle et la conduite des programmes de testage permettant de qualifier les futurs reproducteurs.

Dans le même temps, la mise en œuvre des grandes prophylaxies (tuberculose, brucellose, fièvre aphteuse...) obligea souvent les éleveurs, faute de disponibilité en animaux d'élevage sur le marché, à remplacer leurs animaux éliminés par des sujets de race améliorée. Nouveaux coups durs pour la Vosgienne.

L'effectif était estimé à 75 000 vaches environ en 1914, 35 000 vaches en 1936 et 10 000 en 1949. Le déclin ne fait que s'accroître pour atteindre le creux de la vague vers le milieu des années 1970 (3 000 têtes en 1977). En 1971, du sang de la race norvégienne télémark a été introduit.

Jusqu'à dans les années 1960, on pouvait reconnaître plusieurs variétés de Vosgiennes dont les plus caractéristiques étaient celle de la vallée de la Bruche, à profil rectiligne, petite, peu musclée, au bassin plat et étroit et celle de la vallée de Munster au profil légèrement convexe, plus lourde, plus musclée, au rein épais, avec un bassin plus éclaté et la queue en crosse.

Depuis 1975, la Vosgienne relève la tête

En 1965, la race Vosgienne était dans un état critique : il ne restait que 37 vaches contrôlées par le Contrôle Laitier dans le département des Vosges, 87 et 55 vaches contrôlées respectivement pour les départements du Haut Rhin et du Bas Rhin.

A la fin des années 1970, la race dispose d'un Herd-book et certains éleveurs pratiquent la transformation fermière du lait en Munster.

Un plan de relance est mis en place en 1977 par un groupe d'éleveurs présidé par le Président du Herd Book ainsi qu'un technicien de l'EDE (Etablissement Départemental de l'Élevage) du Haut-Rhin. A ce moment là, l'Etat a mis en place des moyens financiers, mais aussi les collectivités (Régions Alsace et Lorraine, notamment) pour sauver cette race.

Un recensement des animaux a été effectué et 13 familles sont définies dans la population afin de préserver la variabilité génétique. Parmi ces familles, 12 sont encore présentes aujourd'hui. L'outil qui représente l'IA a été utilisé pour mieux cibler les accouplements.

Le plan de relance a été mis en place face à la baisse des effectifs. La gestion génétique s'appuie sur un système de familles qui a depuis été maintenu. Le Herd-Book Vosgien (HBV) a disposé aussi dès le départ de l'appui d'instances locales (personnel de l'EDE, Coopérative d'Insémination Artificielle).

Le cadran des familles est toujours utilisé et mis à jour puisque le maintien de la variabilité reste la priorité. Néanmoins, puisque la variabilité est jugée suffisante par les acteurs de la gestion et qu'il y a plus de taureaux disponibles qu'auparavant, il est possible de faire des accouplements dirigés correctifs pour les aspects production et morphologie.

Une commission génétique, constituée d'éleveurs des départements des Vosges, de la Haute-Saône, du Bas-Rhin et du Haut Rhin a été mise en place. Les premiers critères considérés par cette commission concernent la variabilité génétique et les performances au contrôle laitier.

Chaque année, 2 ou 3 veaux mâles, issus d'accouplements raisonnés, sont achetés pour être placés à la station d'élevage d'Alsace Génétique.

Si la gestion de la variabilité génétique reste prioritaire et si les familles mises en place au début du plan de relance sont quasiment toutes maintenues, une sélection sur la production laitière est effectuée avec une sélection des taureaux destinés à l'insémination.

Grâce à une initiative de la Chambre d'Agriculture des Vosges, sous la couverture de Herd-Book et à la demande d'éleveurs des Vosges qui voulaient valoriser les pertes en productions laitières par une valorisation de la viande, une filière viande a été ébauchée en 2004.

Cette filière viande a été créée à la suite du projet du Centre d'Insémination Artificielle d'Alsace de délocaliser la taurellerie de Gunsbach (68) à Brumath (67). Le but était de récupérer les bâtiments de Gunsbach afin de créer une station d'élevage de Vosgiennes (avec 30 bœufs et 30 génisses) afin de valoriser la viande et avoir un vivier de femelles.

Au départ, seulement 2 bouchers vosgiens font exclusivement de la viande de Vosgienne.

La filière viande permet de valoriser les vaches en fin de première ou deuxième lactation plutôt que de les trier plus tôt, ce qui a aussi un intérêt génétique.

Reste à créer une structure (type GIE (Groupement d'Intérêts Economiques), société d'éleveurs etc.) pour s'associer à Alsace Génétique et mener conjointement ce projet.

Ce projet permettrait aussi d'avoir des références plus précises sur la race. En 2005 est née la coopérative des Eleveurs de Race vosgienne, ayant pour but la commercialisation de viande et la sélection de femelles de haute valeur génétique. Aujourd'hui la structure est en réorganisation car le site de Gunsbach sera transformé

Les éleveurs qui font de la transformation fermière en Munster associent généralement cette activité à une ferme-auberge. Selon le président d'Alsace Génétique, ce système de production associant race, fromage, et ferme-auberge permet à plusieurs éleveurs de la race de vivre de façon décente. Selon le technicien HBV, 95% des éleveurs sont en système traditionnel de montagne, fondés sur la valorisation des pâturages naturels, deux éleveurs inscrits au HBV seulement étant situés en plaine et pratiquant l'ensilage maïs.

Pour ce qui est de la valorisation laitière, deux logiques très différentes sont en tension : le système de montagne, transformation fermière, et le système de plaine et vente en laiterie, ce qui a des conséquences en termes de définition des objectifs de sélection, dans lesquels les différents types d'éleveurs défendent des projets différents. Cependant pour répondre à la demande de Munster, les 2 systèmes ont besoin d'exister.

En 2000, la race comptait un total de 3 986 vaches. En 2005, elle comptait 1 248 vaches contrôlées par le Contrôle Laitier et 68 éleveurs à la fois adhérents au HBV et au contrôle laitier. ok

Le HBV se charge de la promotion de la race, au travers de manifestations nationales, dont un concours spécial de la race tous les 3 ans, et de manifestations locales pour lesquelles il peut compter sur la collaboration des syndicats départementaux d'éleveurs de la race. Sont aussi organisées des formations de juges pour les concours.

Le technicien du HBV voit comme perspective à long terme le lien entre race et munster et évoque les fabricants de ce fromage qui valorisent essentiellement du lait de Holstein mais qui utilisent une photo de Vosgienne sur certaines étiquettes et autres documents de promotion.

L'évolution des effectifs montre que suite au plan de relance, il y a bien eu à nouveau augmentation des effectifs totaux.

Les appuis à la gestion sont à fois locaux, régionaux et nationaux, aussi bien du point de vue financier que technique.

Et après ?

Aujourd'hui, la race n'est plus en danger car il y a 1 100 à 1 200 vaches au Contrôle Laitier et ce chiffre est stable depuis plusieurs années. Il y a aussi des Vosgiennes allaitantes dans des petites exploitations (doubles-actifs par exemple). La race est quand même en danger, car si elle n'est pas associée à l'AOC Munster elle a peu de chance de se maintenir : trop peu productive, taux qui n'ont pas évolué... Oups, je n'avais pas encore lu la suite. Mais la phrase « n'est plus en danger » n'est tout de même pas appropriée.

Dans un contexte de libéralisation des quotas et de baisse du prix du lait, la faible productivité de la race constitue un véritable frein pour les exploitations qui vendent leur lait en laiterie.

Cependant, l'espoir réside au niveau des discussions en cours sur l'évolution du cahier des charges du Munster AOC. Si la Vosgienne est inscrite dans l'obligation du cahier des charges Munster, la race pourra se développer et la base de sélection pourra ainsi être élargie, ce qui entraînerait une accélération du progrès génétique et par conséquent l'amélioration des performances de la race (au niveau de la quantité de lait par exemple).

Le salut de la race se trouve dans la recherche de valeur ajoutée au niveau du lait (notamment AOC), mais aussi pour la viande avec la mise en place de circuits innovants comme les circuits courts (vente directe).

Utilisations historiques de la race Vosgienne

Ces bovins sont non seulement parfaitement adaptés au sol et au climat de leur région d'origine, mais ils sont aussi intéressants pour la population de la montagne, avant l'apparition du tracteur.

La traction

Ces vaches étaient utilisées pour ces travaux surtout dans les petites exploitations de la montagne, où le travail des champs était restreint ; de plus pour ces exploitants, l'entretien des chevaux ou des bœufs d'autres races avait un coût trop élevé.

Les taureaux, bœufs et vaches étaient utilisés indifféremment pour l'attelage. Cependant les taureaux étaient plutôt rares sur le versant alsacien. Les taureaux étaient généralement attelés à l'âge de 18 mois et étaient rapidement castrés après qu'ils aient sailli les vaches de l'exploitation. Les vaches quant à elles, n'étaient utilisées pour la traction qu'à partir de 2 ans et demi ou 3 ans.

Les vaches utilisées pour la traction pouvaient donner autant de lait que lorsqu'elles étaient au repos si elles étaient nourries en conséquence, ce qui était un avantage.

Les animaux de traction n'étaient ferrés qu'aux onglons externes des antérieurs car leur corne est dure et leur permet de marcher longtemps sans boiter.

La production laitière

La production de lait pour la fabrication de fromages était très importante pour les exploitations de la montagne vosgienne, c'était aussi souvent leur seule source de revenus.

En 1930, les vaches donnaient entre 1 700 et 3500kg de lait par lactation.

La petite histoire du Munster

Les débuts de la fabrication du Munster remontent au XI^{ème} siècle. Cependant, la première mention connue concernant la production de ce fromage est contenue dans le traité de Marquard en 1339. Ce traité a été établi entre l'Abbé Marquard et la communauté du Val et de la Ville de Munster. Un autre document datant de 1371 fait allusion à ces fromages qui font partie des redevances et impôts à payer aux divers seigneurs des environs.

Au cours du XVI^{ème} siècle, le Munster acquiert ses lettres de noblesse : en 1532, Martin Bucer (réformateur de Strasbourg) envoie des fromages au prédicateur Sohm à Ukl.

La dénomination de fromage de Munster apparaît entre 1573 et 1577.

Au XVIII^{ème} siècle, le Munster était considéré comme un objet de luxe comme le dit cet arrêté pris sous l'Ancien régime par le Directoire de district de Colmar, en 1794 : « Le beure qui autrefois abondoit dans les marchés publics y manque absolument dans ce moment, par la raison que les métayers préfèrent de (sic) convertir le lait en fromage gras... Le Directoire, considérant que les fromages gras sont un objet de consommation de pur luxe, qui doit être proscrit dans la République... arrête que... il sera défendu à tous métayers et autres fabricants de fromages, d'en faire de ceux connus sous la dénomination des fromages gras, sous peine d'être dénoncés comme mauvais citoyens et suspects de favoriser les contrerévolutionnaires, et d'être traduits au tribunal révolutionnaire pour y être punis... ».

Le munster ou munster-géromé est régi par une appellation d'origine, qui est réglée par le décret du 26 octobre 1953, et du 31 mai 1978. L'aire géographique de sa production est limitée au Massif vosgien : département des Vosges, quelques communes de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, l'Alsace, quelques cantons de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

Devenu célèbre dès le XVI^{ème} siècle, on commencera à fabriquer le Munster à "grande échelle" au début du XVII^{ème}, alors que n'en finit pas la gueguerre pour savoir qui, du Géromé et du Munster, a commencé.

300 ans plus tard, le 21 mai 1969 très exactement, de sages hommes plein de bons sens (si si, ça existe...) mettent un terme à ces enfantillages. Même couleur, même odeur, même saveur et même processus de fabrication...

Biblio

La Race Bovine Vosgienne, BEDARIDE Pierre-Louis-Charles, Ed. Imprimerie Moderne, 1930

Lorraine terre d'élevage, WITTMANN Michel, Ed. Messene, 1997

Le département des Vosges, LEPAGE Henri et CHARTON Charles, Ed. Berger-Levrault, 1978 (reproduction de l'édition de 1845)

Doc IE

Doc M. Bourquardez

CA 68 et 88

www.ville-munster68.fr